

# TOUR DE CORDOUAN

Edition 2010

- le dimanche 18 avril 2010 -

## Dossier d'inscription

A Remplir de manière lisible et à retourner de préférence avant le 10 avril 2010

VOILIER				Res. Orga.
Nom figurant sur l'acte de francisation _____	Catégorie <input type="checkbox"/> Croiseur côtier HN <input type="checkbox"/> Croiseur Hauturier HN <input type="checkbox"/> Multi 2000	Longueur HT <i>En mètres</i> _____	Coef de jauge Brut : _____ Net : _____	Certif Jauge OK
Nom de Course _____				

DROITS D'INSCRIPTION			Res. Orga.
Croiseur Côtier	Croiseur Hauturier	Multi 2000	Paiement OK
30 €	30 €	30 €	

SKIPPER	
NOM / SURNAME : _____	Prénom / First Name : _____
NATIONALITE / NATIONALITY : _____	
Date de naissance / Date of birth : _____	
Type et N° de pièce d'identité : _____	
Adresse / address : _____	
Code postal / post code : _____	Ville / City : _____
Fixe : _____	Fax : _____
	Mobile : _____
Email : _____	
Numéro de licence / licence : _____	
Club : _____	

Personne à prévenir en cas d'urgence / Contact in case of emergency :	
Lien de parenté / relationship : _____	
NOM / SURNAME : _____	Prénom / First Name : _____
Adresse / Address : _____	
Code postal / post code : _____	Ville / City : _____
Fixe : _____	Fax : _____
	Mobile : _____
Email : _____	



<b>CONTROLE DU RADEAU</b>	
Marque	
Type	
N° de Série	
Date de fabrication	
Date du dernier contrôle	
Date limite avant prochain contrôle	

Si mon inscription est acceptée, je soussigné(e) :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Certifie :

- 1- L'exactitude de tous les renseignements portés ci-avant.
- 2- Me conformer aux règles et conditions de course, aux instructions de course, et d'une manière générale à toutes les règles ou instructions complémentaires qui pourraient être faites par l'organisation.
- 3- Décharger de toute responsabilité les organisateurs de la course, leurs partenaires, le club organisateur, le Comité de Course et le Comité de Réclamation.
- 4- Accepter les décisions des organisateurs, du Comité de Course et du Comité de Réclamation en toute matière.
- 5- Avoir pris connaissance des règles de course fondamentales de l'ISAF qui établissent que :

« Tout voilier doit porter toute assistance possible à tout bateau ou à toute personne en péril, lorsqu'il est en situation de le faire. »

« Il appartient à chaque voilier, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit ou non prendre le départ ou rester en course. »

En conséquence, je suis le seul responsable de ma sécurité, et je ne dois prendre le départ ou rester en course, compte tenu du vent ou de l'état de la mer et des prévisions météorologiques, que si j'estime pouvoir le faire.

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :